

Industrie forestière

ment élu, quel qu'il soit, devait s'occuper de cette question. C'est ce que nous avons décidé de faire.

Ceux qui sont allés à des endroits comme Trail, en Colombie-Britannique, ou Sudbury, en Ontario, n'ont aucune difficulté à faire le lien entre la pollution de l'air et le dépérissement de nos forêts. On peut constater les effets en regardant par la fenêtre d'une automobile ou d'un avion. Le problème est extrêmement complexe. Je doute que la cause soit unique. Est-ce uniquement à cause des pluies acides que nos forêts meurent? Je prétends que non, qu'il y a d'autres facteurs.

On peut voir sur le milieu environnant de certaines régions les effets de l'industrialisation intense, et les substances organiques volatiles, d'autres oxydants et des métaux lourds qui sont présents dans le sol laissent aussi leurs traces. Il faut tenir compte de nombreux facteurs quand on étudie le problème des forêts qui agonisent et de toutes les régions menacées. Les pluies acides sont une cause facilement identifiable qui retient l'attention, mais elles ne sont pas la seule.

Il est difficile de faire la distinction entre le problème de pluies acides et d'autres problèmes écologiques. Il y a des experts très en vue qui ont du mal à dire si ce sont les pluies acides qui sont en cause ou si c'est autre chose. La matière est très vaste. Le gouvernement s'en préoccupe, et nous n'allons pas ménager nos efforts à ce sujet. Nous nous y sommes engagés, et nous allons tenir parole.

Le Canada n'agit pas seul. Les États-Unis sont très préoccupés, et les pays européens aussi. C'est à l'époque turbulente des années 60 et du début des années 70 que les pluies acides ont commencé de faire les manchettes. Au début des années 70 les pays européens ont constaté le problème et ils l'ont posé à l'échelle internationale. Peu de temps après nous nous sommes trouvés aux prises avec le même problème au Canada.

Le secteur forestier est vraiment très important pour l'économie dans ma circonscription de Carleton—Charlotte. Nous avons le même problème. Notre zone écologique y paraît plus vulnérable à ce problème que d'autres régions du Canada. Nous allons continuer de suivre la situation de près. Nous allons continuer de travailler au mieux de nos moyens, compte tenu des compressions budgétaires, pour chercher une solution à ce problème.

En définitive, cela va finir par coûter des emplois au Canada. Ainsi, dans l'est du pays, environ 10 000 producteurs de sirop d'érable et beaucoup de propriétaires de parcelles boisées sont touchés par ce problème. Il suffit de constater les effets de ce problème sur les forêts du Québec pour se rendre compte de sa grande complexité. Personne ici ne tient à ce que notre emblème national, la feuille d'érable, vire au brun. Mais dans certaines régions comme l'est du Québec et dans ma province du Nouveau-Brunswick, les problèmes débordent largement celui des pluies acides. Il y a des questions complexes qui plongent les scientifiques dans la perplexité et auxquelles on ne connaît pas de réponse. Sur plus de 100 études effectuées, deux seulement mettent directement en cause les pluies acides. Beaucoup d'autres variables restent inexplicables. Le problème est grave et nous nous en occupons. Il faut examiner tous les polluants pas seulement les sulfites d'hydrogène et autres gaz qui alimentent directement les pluies acides.

Dans beaucoup de forêts il y a des infestations d'insectes ou des maladies dont les scientifiques ignorent l'origine, qu'ils ne connaissent pas bien, et pour lesquelles ils ne savent pas si elles dureront longtemps et si l'on pourra les éradiquer. Il y a aussi un problème de gestion. Le gouvernement s'attaque sérieusement à ce problème-là. Une partie de la gestion de nos forêts vient d'exemples pris dans ma province du Nouveau-Brunswick.

Le député de Fredericton (M. Bird) a été ministre des forêts au Nouveau-Brunswick. Il est responsable de cette législation très progressiste. En tant que nation nous allons suivre l'exemple du Nouveau-Brunswick, car il a été couronné de succès. On a pu prouver qu'une petite province, avec des moyens limités, pouvait s'attaquer au problème.

En conclusion, notre problème est complexe. La motion du député d'en face est de portée très étroite. Nous devons aller plus loin qu'elle ne le propose. En tant que gouvernement, nous sommes prêts à aller plus loin que les limites étroites de cette motion et à reconnaître que c'est un problème qui mérite beaucoup d'énergie et beaucoup de ressources de la part de nous tous. Je suis fier de dire que le ministre d'État chargé des Forêts (M. Oberle) travaille à ce problème, qu'il connaît et qui finira par être résolu de la façon que les Canadiens souhaitent.

M. le vice-président: Le temps réservé aux initiatives parlementaires est terminé. Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'ordre est retiré du *Feuilleton*.